

LIBÉRALISME L'ANGLE MORT DE LA PENSÉE POLITIQUE FRANÇAISE

VINCENT VALENTIN

Étrange libéralisme ! Il occupe une place à part dans l'histoire de la pensée : il constitue le socle de la modernité politique, mais il en est aussi l'une des interprétations. Si le socle, c'est-à-dire le principe de la démocratie et des droits de l'homme, est aujourd'hui unanimement accepté, l'interprétation libérale de ces principes demeure quant à elle minoritaire.

Cette double nature du libéralisme est à la source de beaucoup de confusion. Le mot lui-même désigne aujourd'hui des pensées très différentes et son emploi à tort et à travers brouille plus qu'il n'éclaire le débat politique. Du côté de la gauche américaine et de certains sociaux-démocrates européens, être *liberal*, c'est combattre pour l'amélioration du sort des individus, en donnant notamment des droits aux plus faibles. Peu importe que ceci nécessite des politiques sociales parfois peu respectueuses de la liberté individuelle. Pour d'autres, à droite, le libéralisme désigne quelque chose de très différent : la défense de la liberté contre l'État, le refus des politiques de justice sociale, au nom de la responsabilité individuelle. Être libéral c'est alors considérer que seul le recul de l'emprise du politique sur la société permet de respecter l'égalité et la liberté.

Cette confusion appauvrit le débat, puisque des deux côtés on semble avoir la même référence. Elle dissimule en outre la force et l'originalité d'une pensée qui depuis le XVII^e siècle

tente de comprendre et d'accompagner les mutations de nos sociétés. Cette pensée mérite aujourd'hui, dans une période prétendument stérile idéologiquement, d'être redécouverte. Il est donc nécessaire de rappeler ce qu'est la philosophie libérale, telle qu'elle s'est progressivement constituée, de John Locke à Robert Nozick, d'Adam Smith à Friedrich Hayek. Elle s'identifie à un projet, mis en œuvre contre l'absolutisme et non achevé : permettre la poursuite du bonheur par le recul de l'emprise de l'État sur les individus. Le programme libéral est simple, rendre à l'individu une liberté sans cesse confisquée ou menacée par le pouvoir politique. C'est ce qui relie les différentes branches du libéralisme : en économie, la défense du marché et de la « main invisible » ; en politique les mécanismes de neutralisation du pouvoir (déclaration des droits, constitutionnalisme, séparation des pouvoirs, État de droit) et dans le domaine moral, le principe de pluralisme et de tolérance.

La distinction entre libéralisme politique et économique est sans doute

utile, elle souligne que le libéralisme est une philosophie globale qui saisit l'ensemble des problèmes sociaux. Mais elle ne doit pas faire oublier l'unité profonde de ses rameaux autour d'un tronc commun : partout préférer et préserver le libre consentement de l'individu, dans sa vie privée et dans ses relations sociales comme au sein du corps politique.

Vu ainsi, le libéralisme est aussi une philosophie des moyens : l'action de l'État doit être étroitement limitée, selon le laissez-faire et laissez-passer – ce qui fonde le rejet de la social-démocratie. Cette définition peut paraître étroite car elle exclut la possibilité d'un socialisme libéral. Elle montre en même temps l'existence d'une assise commune à la gauche réformatrice et aux libéraux classiques : c'est bien dans un cadre politique libéral qu'a été formé l'État-providence, même s'il s'agit ensuite de remettre en cause la conception libérale de la régulation économique et sociale. Le projet social-démocrate

* VINCENT VALENTIN est juriste.

visé explicitement à accepter pour les détourner les institutions politiques libérales – en faisant par exemple de la démocratie, du constitutionnalisme ou de l'État de droit des vecteurs de la reconnaissance des droits sociaux et de réorganisation de l'ordre social. Pour cette raison, les sociaux-démocrates, s'ils combattent le libéralisme, doivent en même temps assumer un héritage commun, comme le font les démocrates américains.

CONSENSUS ANTILIBÉRAL Ce n'est cependant pas le cas en France, où frappe la virulence quasi unanime de l'antilibéralisme. Il ne s'agit pas, à gauche comme à droite, d'améliorer la société libérale, mais de promettre une société non libérale. De ce point de vue, durant le débat référendaire sur l'Europe, un seuil a été franchi. Dans une campagne tendue, le rejet du libéralisme justifiait pour les uns le oui, pour les autres le non, gauche et droite semblant, à quelques rares exceptions près, considérer que c'était la bonne question. On a alors lu et entendu des « perles » innombrables. Les plus remarquables sortirent de la bouche de Jacques Chirac claironnant que le traité permettrait d'en finir avec l'Europe libérale, mais aussi que « le libéralisme, ce serait aussi désastreux que le communisme ». François Bayrou, lui, voyait dans l'Union européenne un moyen de lutter contre l'« ultralibéralisme chinois », et le Parti socialiste affirmait par voie d'affichage que « le libéralisme n'a pas besoin de constitution », ou encore, par la bouche de François Hollande, que le « libéralisme est contradictoire avec l'esprit européen ». Le libéralisme est un bouc émissaire, l'étranger de notre scène politique et intellectuelle, qui menace le « modèle français ». Il est l'ennemi à combattre, le responsable de tous nos maux. À gauche comme à droite, on trouve une acceptation honteuse ou par défaut de l'économie de marché. Si le libéralisme influence parfois certaines réformes, le mythe structurant reste la capacité de rationalisation de l'État.

Comme explication, on évoque en général le fond illibéral de notre culture politique : l'idée, venue de l'absolutisme et prolongée par le républicanisme, que le progrès se confond avec la rationalisation de la société par l'État ; l'influence de Rousseau, de Marx, sur notre vie intellectuelle. On peut cependant prendre le problème autrement, en s'intéressant aux libéraux eux-mêmes : ne seraient-ils pas en partie responsables, eux aussi, de la marginalisation du libéralisme dans le débat public ? Quel libéralisme présentent-ils pour qu'il soit à la fois si méconnu et si caricaturé ? On peut légitimement s'interroger sur la capacité des libéraux à « vendre » leur pensée et à répondre aux critiques communément adressées. Dans un autre contexte de crise du libéralisme, à la fin des années 30, des intellectuels du monde entier s'étaient réunis à Paris, lors du colloque Walter-Lippmann, pour comprendre les raisons de sa défaite face aux pensées totalitaires. Deux possibilités de développement étaient apparues lors de ce colloque. La première, soucieuse de rompre avec l'intransigeance du laissez-faire, appelait à l'élaboration d'un « interventionnisme libéral » visant à corriger par la loi l'ordre social ; ses partisans proposaient de définir un « libéralisme social », ou un « libéralisme de gauche », qui devait toutefois se démarquer nettement du socialisme et de la social-démocratie. La seconde voie, qui dominera après guerre, souhaitait à l'inverse une radicalisation du libéralisme classique dans le sens de l'individualisme et de la critique de l'État. Cette voie, défendue par Ludwig von Mises et Friedrich Hayek, pourrait figurer un libéralisme « de droite », plus hostile aux réformes sociales menées par les pouvoirs publics.

Le débat français n'a jamais été structuré autour des deux libéralismes. Sur la scène politique, les rares zéloteurs du libéralisme en présentent souvent une version réductrice, marquée par les stigmates d'une culture politique toujours un peu hostile. Comme si,

noyé dans quelque chose de profondément étranger à sa philosophie, le libéralisme ne pouvait exister en France que sous une forme abâtardie.

L'HÉRITAGE DE GUIZOT À droite, le libéralisme peine à rompre avec l'orientation prise au XIX^e siècle, où l'État « libéral » s'est identifié aux intérêts d'une classe. Passée la rupture de 1789 et face à la nécessité de pérenniser le nouvel ordre social devant le spectre de la révolution, il s'est raidi, semblant incapable de relever le défi de la démocratie autrement qu'en se figeant dans la défense des hiérarchies sociales. Guizot est la figure de ce raidissement. Au pouvoir en 1840, à un moment d'équilibre historique entre les forces démocratiques et réactionnaires, il doit sauver l'acquis libéral de la Révolution contre la réaction mais aussi bloquer son développement vers le socialisme. Avec lui, le libéralisme n'apparaît plus comme une force de progrès mais de conservation. Il n'est plus la doctrine de ceux qui veulent étendre les libertés mais défend les situations précédemment acquises par la liberté. À la différence des ouvriers, les bourgeois n'ont pas besoin de la politique pour améliorer leur sort ; elle est pour eux un risque plus qu'une espérance. La bourgeoisie, d'abord largement voltairienne, se tourne alors vers l'Église pour que Dieu protège l'ordre établi. Comme le signale Flaubert dans *L'Éducation sentimentale*, c'est le moment où « la propriété monta au respect de la religion et se confondit avec Dieu ». Le gouvernement représentatif, confiné au sein d'une même classe, limite la démocratie. Le débat public est enfermé au sein de la classe sociale qui représente l'ordre. À côté des raisons de fond, exposées par Frédéric Bastiat ou Benjamin Constant, des équilibres sociaux font que le libéralisme tend à dévaloriser le politique et à se donner bientôt comme programme sa neutralisation. Par optimisme économique et pessimisme politique, le libéralisme ne porte pas un message de progrès social quand

émerge la démocratie parlementaire. Autre particularité du libéralisme de Guizot : il s'appuie sur l'État davantage que sur la société civile. Certes, toute pratique du pouvoir contient une part de volontarisme et de valorisation du pouvoir. Mais, pour la France, cela va plus loin. Guizot, au lieu de chercher à autonomiser le corps social, a tenté de pérenniser les acquis de 1789 par une fusion du gouvernement et de la société. Très critique à l'égard du laisser-faire, il envisageait les réformes libérales (représentation, décentralisation, liberté de la presse) comme des moyens de gouvernement. À l'opposé de la *doxa* libérale, qui pose que la société est première et que le pouvoir se limite à préserver la liberté des individus qui la composent, Guizot et les doctrinaires considèrent que la société a besoin du pouvoir pour exister. Loin de toute justification en termes de droit naturel ou de primauté de l'individu, Guizot ne parle que de pouvoir de la raison. Plus proche de Hegel que de Smith, il affirme que la liberté n'est que la puissance d'obéir à la vérité. Et, dans la tradition française, cette raison, cette vérité, sont organisées par le pouvoir. Dans son expression politique, car il en va tout autrement chez les théoriciens comme Bastiat, le libéralisme français considère que l'État est instituteur du social. Se développe ainsi un libéralisme par l'État qui, par son anthropologie, reproduit un schéma absolutiste.

LIBÉRALISME ET CONSERVATISME Le « moment Guizot » est bien loin de nous. Pourtant, la position et l'image du libéralisme dans le jeu politique en restent marquées, du côté du conservatisme, à droite donc. Ce qui est remarquable dans la mesure où la droite ne s'en réclame pas véritablement. Le libéralisme n'est que l'un des éléments de son fourre-tout idéologique. On est d'abord de droite, et dans la batterie des arguments permettant de contrer la gauche, on trouve parfois utile d'évoquer des

thèmes libéraux, en général sur le seul terrain économique. C'est d'ailleurs ainsi qu'une partie de l'extrême droite a changé son fusil d'épaule, dans les années 70. Le libéralisme, ressource stratégique, est forcément réduit à sa dimension économique, puisque c'est cela qui permet de faire barrage au socialisme. Celui-ci acceptant en effet, avec plus ou moins de lucidité, l'héritage institutionnel, moral et culturel du libéralisme, seule l'organisation économique fait débat. Le libéralisme, à droite, est donc une vague défense de l'économie de marché – couplée bien souvent avec son contraire, l'héritage social du gaullisme, ce qui en limite singulièrement la portée. Il est en outre associé au conservatisme, dans la mesure où l'argument de l'efficacité du marché est en général évoqué en réaction à des projets de réforme sociale. Il est alors purement défensif, seulement utilitariste, et à moitié assumé – comme à gauche finalement. Non seulement le mot est tabou, mais le propos n'a aucun souffle. Il ne s'agit que d'efficacité économique, jamais de liberté fondamentale, de productivité, jamais de justice ou de droit naturel. Globale-

Le libéralisme est un bouc émissaire, l'étranger de notre scène politique et intellectuelle, qui menace le « modèle français ». Il est l'ennemi à combattre, le responsable de tous nos maux.

ment, la droite défend un libéralisme étriqué, mou, honteux, sans aucune pédagogie. D'ailleurs, elle ne le défend pas. Elle l'accepte, comme un élément de l'ordre à conserver, sans véritable réflexion.

Les intellectuels ont sans doute une part de responsabilité, mais c'est surtout l'incapacité des politiciens d'utiliser leurs travaux qui explique cette situation. Dans les années 70, le mouvement de la « nouvelle économie », emmené par Henri Lepage ou Pascal Salin, a tenté d'introduire en France la rénovation du libéralisme classique menée notamment par Friedrich Hayek ou Murray Rothbard, le pape des « libertariens ». Sans réel écho, à part en la personne d'Alain Madelin. La radicalité de leurs propositions, qui voulait contrer le programme commun de la gauche, secouait les préjugés de la droite française. Elle a aussi limité leur influence, réelle mais brève et superficielle. Portée par un contexte favorable (crise du communisme à l'Est, crise de l'État-providence à l'Ouest, succès de Reagan et Thatcher), la référence au libéralisme fut dans les années 80 clairement assumée et même prolongée, par le gouvernement Chirac en 1986, avec certaines réformes, essentiellement une vague de privatisations et de déréglementations. Mais l'expérience s'arrêta après la défaite électorale de 1988, et l'impact fut finalement superficiel : en pratique, l'intervention publique (étatique mais aussi locale et européenne) s'est accrue. L'État-providence, par son poids fiscal et réglementaire s'est maintenu, et depuis aggravé. La droite n'a su orchestrer aucune rupture avec la social-démocratie française. La référence libérale a disparu. Ce n'était qu'une mode, une stratégie. Encore aujourd'hui, le mot semble tabou. Les quelques appels à la baisse des impôts ou à la réforme de l'État ne constituent pas, loin s'en faut, un authentique programme libéral, une claire rupture avec le principe de l'État tutélaire.

En définitive, les libéraux, à droite, semblent toujours mal à l'aise avec

la démocratie. Certes ils ne plaident pas pour un retour au suffrage censitaire, mais ils sont incapables de porter de manière claire et offensive un programme libéral. Comme si le libéralisme ne pouvait jouer le jeu de la démocratie. On le comprend dans l'absolu : le libéralisme étant une philosophie de l'abstention, de la neutralisation du pouvoir, de la non-promesse, il est difficile de rallier les suffrages – comment gagner le pouvoir sur la promesse que l'on ne s'en servira pas ? C'est plus surprenant dans un contexte social-démocrate, où le libéralisme pourrait proposer un programme positif de réforme de l'État et de libéralisation.

SOCIAL-LIBÉRALISME À gauche, un certain nombre d'universitaires, comme Monique Canto-Sperber ou Alain Renaut, d'hommes politiques, comme Jean-Marie Bockel, très rares là encore, se réclament depuis quelque temps du libéralisme. À juste titre, ils rappellent que le libéralisme est historiquement une force de progrès, de contestation de l'ordre, et que son lien avec la droite conservatrice n'a rien de nécessaire. Ils soulignent, dans une tradition kantienne, qu'il vise l'émancipation des individus, que cela ne saurait se réduire aux droits de l'individu contre l'État, qu'au-delà des garanties formelles des droits individuels, le libéralisme est une philosophie morale qui voudrait que chacun, autonome et indépendant, soit pleinement un sujet. De ce point de vue, on peut considérer que le champ du libéralisme recouvre le problème de l'effectivité de la liberté dans les situations sociales difficiles, lorsque l'on est, par exemple, pauvre ou démuné culturellement. C'est ainsi que prend sens l'idée d'un libéralisme de gauche, plus progressiste que conservateur. Ajoutons une autre convergence entre les positions traditionnelles de la gauche et le libéralisme : la défense du pluralisme et de la tolérance, en matière politique et morale. Sur le terrain des mœurs, l'ensemble

de la gauche est en général plus libéral que la droite.

La convergence se veut encore plus profonde, et le propos est alors moins convaincant. Sous l'étiquette, parfois, de « socialisme libéral », il s'agit d'affirmer que le socialisme est le meilleur moyen de réaliser le libéralisme. Ce socialisme-là s'inscrit dans le cadre de la société ouverte, assume la part libérale de la modernité et se perçoit

rattache une partie de la gauche. On ne voit cependant pas ce qui distingue ce socialisme libéral de la social-démocratie et, du coup, on est de nouveau face à un libéralisme un peu caricaturé, voire dénaturé. En définitive, la gauche « libérale » française – car ce n'est pas le cas du New Labour de Tony Blair – commet une double erreur : elle tend à confondre libéralisme et démocratie ; elle reste

La société libérale est acéphale ; elle n'a pas besoin d'une direction centrale pour s'épanouir. Elle est autonome, et la principale condition du progrès est qu'aucune instance politique ne veuille contrôler cette autonomie. D'où la virulente critique de l'État-providence, accusé de ne pas respecter les règles et mécanismes engendrés librement par les échanges interindividuels, fondée sur l'illusion que l'État est une instance de régulation supérieure au marché.

comme un prolongement nécessaire du libéralisme. À l'encontre de la tradition marxiste, il accepte la démocratie « formelle », l'économie de marché, mais aussi la perspective individualiste. En même temps, il se situe pleinement dans la tradition socialiste puisque le *Welfare State* est l'instrument privilégié de réalisation de la liberté. Par lui, l'individu obtient les moyens d'une autonomie réelle. L'État-providence est maintenu. Simple la perspective n'est pas la rupture avec le capitalisme mais sa correction selon l'idéal libéral. Voilà, très résumé, le libéralisme auquel se

insensible à la critique de l'État, pourtant le cœur du mouvement libéral, contre l'absolutisme d'abord, contre le socialisme ensuite.

Il est vrai que la société libérale est une société dont l'organisation n'est pas d'avance fixée par la tradition et se trouve donc ouverte à la discussion, à la démocratie. Mais elle n'est pas que cela. Surtout, elle n'est pas ouverte selon n'importe quelle modalité. C'est pour cela que la liberté politique est encadrée de deux façons. La première, la gauche l'accepte, repose sur les mécanismes constitutionnels de la séparation des

pouvoirs et du constitutionnalisme. La seconde est minorée ; elle pose des limites à l'action de l'État, en délimitant une zone interdite, une sphère privée inaccessible à la volonté collective. C'est le principe fondamental du libéralisme : l'État, même démocratique, doit s'abstenir de toute intervention dans la vie privée. C'est pour cela que l'État-providence est violemment rejeté : rien ne peut être imposé à l'individu, que ce soit en matière de sécurité sociale ou d'éducation, de retraite ou de santé. Même au nom d'une liberté mieux réalisée, on ne peut imposer une gestion monopolistique ou autoritaire d'un problème social. La responsabilité individuelle prime les solutions col-

Un véritable libéralisme de gauche concilie un rejet du pur laissez-faire et une profonde critique de l'État. Il fait le pari du progrès par le recul de l'emprise de l'État sur la société, plutôt que par l'extension infinie des procédures délibératives, donc de l'emprise du collectif.

lectives, mêmes issues de processus démocratiques.

Le pouvoir politique est strictement encadré, son champ d'action est limité, parce que le plus important est ailleurs, dans ce que Benjamin Constant appelait la « liberté des modernes », qui consiste à vivre « sans savoir que l'on est en société », c'est-à-dire indépendamment de toute forme d'appartenance politique. Le pendant de cette apologie de la vie privée est que « pour la pensée, pour l'éducation, pour l'industrie, la devise des gouvernements doit être laissez-faire et laissez-passer ». Le libéralisme politique n'est donc pas autonome. Il

n'est qu'un élément du système libéral. Plus encore, il est un élément « dominé », puisqu'il obéit à une finalité supérieure : le respect de la liberté individuelle, l'autonomie de la société civile. Le libéralisme ce n'est pas seulement la liberté de discuter les règles de l'organisation sociale, c'est aussi une conception particulière de l'organisation.

CRITIQUER L'ÉTAT On en vient au second point critique de la captation du libéralisme par la gauche, sa relative indifférence à la critique de l'État. Celle-ci est pourtant essentielle. Elle s'appuie d'abord sur une conviction mal comprise ou ignorée à gauche : les sociétés complexes ne peuvent allier liberté et

prospérité qu'à la condition d'être constituées comme des ordres spontanés, librement issus des initiatives individuelles, et autorégulés, indépendamment de tout commandement extérieur. Ce principe est résumé en la « main invisible », théorisée par les Lumières anglo-écossaises, en particulier Adam Ferguson et Adam Smith, et approfondie par Friedrich Hayek. Il est le cœur de la philosophie libérale. Il signifie non seulement que le marché est plus efficace que l'État pour produire la richesse des nations, mais plus fondamentalement que la société trouve en elle-même son propre moteur et la

règle de son développement, que le politique n'y est pour rien et ne peut que la parasiter. La société libérale est acéphale ; elle n'a pas besoin d'une direction centrale pour s'épanouir. Elle est autonome, et la principale condition du progrès est qu'aucune instance politique ne veuille contrôler cette autonomie. D'où la virulente critique de l'État-providence, accusé de ne pas respecter les règles et mécanismes engendrés librement par les échanges interindividuels, fondée sur l'illusion que l'État est une instance de régulation supérieure au marché. L'interventionnisme économique et social est liberticide (limitation de la liberté contractuelle, redistribution sociale, monopoles publics) et menace les fondements mêmes de la société ouverte.

Curieusement, la gauche libérale semble plutôt insensible à la critique de l'État. Parce que l'interventionnisme se situe dans un cadre démocratique et aussi parce qu'il vise à donner des droits aux individus, il est légitime et peu discuté. Il s'agit davantage de démocratiser, par plus de pluralisme, de délibération, l'action de l'État que de la limiter. Un pan fondamental du libéralisme est négligé : la critique du pouvoir, la dénonciation de la violence qu'il fait nécessairement aux individus. La gauche, même tentée par le libéralisme, reste prisonnière de l'idée que l'État est le tuteur de la société, que sans lui elle est malade, dépérit, ne s'épanouit pas. L'idée, inverse, que l'État puisse être une menace pour l'ordre social est comme incongrue ; du coup, toute critique de ce tuteur semble impensable. Ainsi, la gauche française, même libérale, ne remet pas vraiment en cause l'État-providence, alors que toute politique libérale de gauche devrait commencer par une réflexion sur l'efficacité des politiques publiques, et notamment sur ses effets auprès des plus démunis. Mais, prise dans des habitudes de valorisation du pouvoir, la gauche n'entend pas les critiques adressées par les libéraux à la démocratie-pro-

vidence, concernant les effets pervers des aides sociales ou l'arbitraire politique et administratif. Le poids grandissant des fonctionnaires dans la vie politique, contre lequel la gauche luttait sous la III^e République, ne semble plus être une menace pour l'intérêt général. La dégénérescence de notre vie politique en démocratie de marchandage, en raison des demandes que suscite l'interventionnisme, passe inaperçue. L'incapacité de l'État à servir le bien commun, le fait qu'il soit devenu, selon la formule de Frédéric Bastiat, « la grande fiction à travers laquelle chacun tente de vivre aux dépens de tout le monde », sera toujours moins grave que les inégalités dans la société, que seul l'État est censé pouvoir supprimer.

En définitive, la gauche oublie la dimension anarchiste du libéralisme. Elle passe ainsi à côté de son projet le plus profond : soutenir la liberté individuelle par le dépérissement du politique, par la réduction permanente de l'emprise de l'État sur les individus.

Du coup, en France, un authentique libéralisme de gauche n'existe pas. Ce qui se présente sous ce terme n'est qu'une gauche affranchie du marxisme, mais résolument social-démocrate. Pour mesurer la différence avec ce que pourrait être une pensée fidèle au libéralisme classique mais progressiste, on peut revenir à la tentative des « néolibéraux » du colloque Walter-Lippmann. Elle représente une imposture pour la majorité des maîtres à penser du libéralisme au xx^e siècle, plus favorable à un approfondissement du libéralisme classique dans le sens du laissez-faire, mais elle s'inscrit pourtant pleinement dans le paradigme libéral – comme l'atteste son rejet de l'État-providence.

UN VRAI LIBÉRALISME DE GAUCHE Admettant qu'il fallait réformer l'ordre social pour répondre aux critiques socialistes, les « néolibéraux » des années 30 assignaient à l'État un rôle positif, par le réajustement permanent du cadre légal des interactions

individuelles, par une réflexion continue sur la justice des règles du jeu. Le rôle de l'État, tant qu'il ne remet pas en cause les grands équilibres de l'économie de marché, est alors ouvert à l'infini. Mais toute intervention n'est pas bonne – ce qui explique la critique du *New Deal*. L'acceptation d'un domaine plus large est compensée par une définition très stricte du mode d'intervention. On passe de la définition d'un domaine interdit à la recherche d'un chemin autorisé – ce qui marque sans doute la différence entre le libéralisme conservateur et le libéralisme progressiste. Dans l'après-guerre, en Allemagne, l'ordo-libéralisme, à l'origine de l'« économie sociale de marché », a mis en œuvre ces principes. Il a inauguré le « gouvernement pour le marché », qui peut s'appuyer sur plus ou moins de réglementation (selon le degré d'autorégulation que l'on admet), mais dont le principe fondamental reste la soumission du social à la dynamique concurrentielle. Cela repose sur la conviction que le progrès social ne naîtra pas de moins mais de plus de marché, ce qui appelle l'extension de la concurrence et de la propriété privée. Les politiques sociales ordo-libérales, sur le fondement d'une « politique sociale individuelle », préfèrent donner aux individus les moyens de se protéger sur le marché libre des assurances plutôt que les couvrir collectivement au sein d'une organisation publique et monopolistique. Le sens profond de la réforme libérale est de multiplier la forme « entreprise » à l'intérieur du corps social, d'améliorer la capacité d'initiative et de responsabilité de chaque individu. Cela rejoint la théorie du capital humain, développée par Gary Becker : plutôt que penser le progrès par suppression de la concurrence, aider chacun à être concurrent. C'est aussi le sens de certaines mesures prises par Tony Blair, notamment le passage du *Welfare* au *Workfare*, dont la philosophie consiste à soutenir activement chômeurs et travailleurs modestes, mais

en rejetant l'aide sociale inconditionnelle pour développer les atouts concurrentiels (l'« employabilité ») des individus sur le marché. Les politiques sociales ne doivent pas corriger ou combattre l'économie de concurrence mais permettre à chacun d'y participer. À l'encontre de l'État-providence traditionnel, il s'agit de réinscrire la responsabilité individuelle au cœur de la régulation sociale.

Un véritable libéralisme de gauche concilie un rejet du pur laissez-faire et une profonde critique de l'État. Il fait le pari du progrès par le recul de l'emprise de l'État sur la société, plutôt que par l'extension infinie des procédures délibératives, donc de l'emprise du collectif. Certains objecteront que ce positionnement, trop hostile à l'héritage social-démocrate, ne peut se réclamer de la gauche. C'est une erreur : le libéralisme de gauche ne doit pas être défini par un rattachement fétichiste à « la gauche », mais par une interprétation plus progressiste que conservatrice des principes libéraux – qui peut, suivant les circonstances, être menée par des chrétiens démocrates, comme ce fut le cas en Allemagne, ou par des travaillistes, comme aujourd'hui avec Tony Blair.

En France, rien de tel. Le libéralisme, comme philosophie à la fois progressiste et antivolontariste, à la fois contestatrice de l'ordre social et anti-étatiste, n'est pas compris et défendu dans toute sa richesse. Dans le champ politique, il semble être une pensée molle, fondatrice soit de hiérarchies sociales naturalisées, soit d'un vague cadre de discussion n'apportant pas de réponse précise et originale par rapport à la social-démocratie. Amputé de sa cohérence profonde, il reste caricaturé, méconnu et marginal. Personne n'est parvenu à réaliser le souhait de Friedrich Hayek qui, en 1949, lançait un appel à la défense d'une utopie libérale, qui ne serait ni une simple défense de l'ordre établi, ni du socialisme dilué. n